

## Scrutin du 12 mars 2015 : Résultats des élections aux comités d'établissement d'Air France et représentativité syndicale

Les élections des représentants des salariés aux Comités d'Etablissements d'Air France se sont achevées le 12 mars 2015.

Sur les 50 584 électeurs inscrits, 35 644 ont participé à ces scrutins, soit un taux de participation de près de 70,46 %.

Les résultats de ces élections permettent de mesurer la représentativité des organisations syndicales pour une période de 4 ans.

Le code des transports a prévu que la représentativité pour les PNT se mesure sur un périmètre spécifique.

*Compte tenu des résultats un second tour prévu le 30 avril 2015 doit être organisé dans certains secteurs.*

La répartition des voix sur l'ensemble de l'entreprise à l'issue du premier tour est la suivante :

Organisations syndicales	Nombres de voix	%		Représentativité au niveau entreprise
		Global	Au sein du collège PNT	
CFE-CGC/UNAC	6 339	18,11%		OUI
FO-SNPNC	5 579	15,94%		OUI
UNSA AERIEN	5 354	15,18%		OUI
CGT	4 991	14,26%		OUI
CFDT	4 615	13,19%		OUI
SUD Aérien	2 666	7,62%		NON
SNPL	1 918	5,48%	65,37%	OUI
SNGAF	1 080	3,09%		NON
CFTC	661	1,89%		NON
COMPA	625	1,79%		NON
SPAF	609	1,74%	20,76%	OUI
ALTER	289	0,82%	9,85%	NON
CAT	129	0,37%		NON
SNPNC-RWAY	118	0,33%	4,02%	NON
SLICA	53	0,15%		NON

7 organisations syndicales sont donc représentatives au niveau de l'entreprise à l'issue de ce scrutin CE :

- CFE-CGC/UNAC
- FO-SNPNC
- UNSA AERIEN
- CGT
- CFDT
- SNPL Air France Alpa
- SPAF

